

STRATÉGIE N° 4 : Offrir des mesures d'adaptation à tous les employés

Les mesures d'adaptation visent à permettre à chacun de participer équitablement au milieu de travail et au milieu social.

La communication

La communication devient difficile si une personne n'est pas en mesure de répondre à certaines questions. Si l'aptitude d'un employé à communiquer efficacement est une source de préoccupation, l'employeur ne doit pas hésiter à intervenir.

Situation en milieu de travail : **Un employé ne comprend pas les attentes du milieu de travail.**

Dans une telle situation : **Vérifiez si le milieu de travail est approprié.**

L'employeur ou le superviseur doit :



1. **Vérifier si quelque chose a changé dans le milieu de travail ou par rapport aux habiletés sensorielles de l'employé.** Est-ce qu'un changement particulier nuit à l'aptitude de l'employé à communiquer?

Conseil utile : Vérifiez le milieu de travail immédiat de l'employé afin de déterminer si le bruit ambiant a augmenté, si l'environnement a changé, si un nouveau superviseur a été nommé, etc.



2. **Vérifier si un autre style de communication s'impose. Est-ce que l'employé fournit de l'information à l'employeur?** Si la communication est difficile ou infructueuse, ne poussez pas l'employé à donner de l'information sur le type de mesures d'adaptation qui pourraient être nécessaires.

Conseil utile : Communiquez avec vos fournisseurs de services locaux pour obtenir de l'aide, des conseils et de l'encadrement afin d'élaborer une stratégie qui vous permettra de communiquer avec votre employé de façon à régler tous les problèmes et à profiter à toutes les parties.

